

Chargeant Madame Marie-Odile ATTANASSO,
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique (MESRS) de l'intérim de
Monsieur Salimane KARIMOU, Ministre des
Enseignements Maternel et Primaire (MEMP).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la proclamation du 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du mardi 26 au samedi 30 avril 2016, Madame Marie-Odile ATTANASSO, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) est chargé de l'intérim du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire, Monsieur Salimane KARIMOU, pendant son absence ; pour raison de mission à l'extérieur du Bénin.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 26 avril 2016

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, absent,
Le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement



Abdoulaye BIO TCHANE